

BANQUE DE TUNISIE

Société Anonyme au capital de 75.000.000 de Dinars

Siège social : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

(en milliers de Dinars)

	Du 01/04/2008 au 30/06/2008	Du 01/04/2007 au 30/06/2007	30-juin-08	30-juin-07	Déc-07 (3)	Evolution 2008/2007
1 - Produits d'exploitation bancaire (1)	50 282	43 617	94 002	83 961	172 624	12,0%
Intérêts	36 320	31 974	71 927	63 556	135 077	13,2%
Commissions en produits	6 431	6 194	12 040	11 583	23 878	3,9%
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	7 531	5 449	10 035	8 822	13 669	13,7%
2 - Charges d'exploitation bancaire	15 581	13 427	30 221	26 361	56 730	14,6%
Intérêts encourus	15 339	13 341	29 820	26 180	56 321	13,9%
Commissions encourues	242	86	401	181	409	121,5%
Autres charges						
3 - Produit Net Bancaire	34 701	30 190	63 781	57 600	115 894	10,7%
4 - Autres produits d'exploitation	135	162	253	219	396	15,5%
5 - Charges opératoires, dont :	7 080	6 736	15 653	14 916	30 298	4,9%
Frais de personnel	5 017	4 921	11 396	10 961	21 821	4,0%
Charges générales d'exploitation	2 063	1 815	4 257	3 955	8 477	7,6%
6 - Structure du portefeuille au bilan	-	-	144 611	190 436	136 020	-24,1%
Portefeuille titres commercial	-	-	20 419	59 510	19 811	-65,7%
Portefeuille titres d'investissement	-	-	124 192	130 926	116 209	-5,1%
7 - Encours net des crédits (hors dotation aux provisions de la période)	-	-	1 738 036	1 568 082	1 662 590	10,8%
8 - Encours des dépôts, dont :	-	-	1 695 006	1 320 335	1 419 783	28,4%
Dépôts à vue	-	-	556 529	460 168	474 045	20,9%
Dépôts d'épargne	-	-	400 993	376 530	388 419	6,5%
9 - Emprunts et ressources spéciales au bilan	-	-	165 017	190 217	177 882	-13,2%
10 - Capitaux propres apparaissant au bilan (2)	-	-	338 304	299 900	338 304	

(1) Les chiffres de juin 2007 ont été retraités pour assurer la comparabilité avec ceux de juin 2008

Ainsi, les plus values sur cession d'actions sont désormais présentées hors PNB pour un montant de 2 064 mille Dinars

(2) Après répartition du résultat de l'exercice précédent et compte non tenu du résultat de la période intermédiaire

(3) Chiffres définitifs arrêtés par l'AGO du 16/06/2008

Faits marquants à la fin du 2ème Trimestre 2008

L'activité de la Banque de Tunisie a été marquée à la fin du 2ème trimestre 2008 par les faits suivants :

* Au 30/06/2008, les crédits à la clientèle (net des provisions constituées à la fin de l'exercice 2007) ont augmenté au taux de 10,8% par rapport à la même période 2007. Du 01/01/2008 au 30/06/2008, la variation des crédits est de + 75.446 mille dinars.

* Les dépôts de la clientèle ont continué à augmenter pour atteindre 1.695 millions de dinars au 30/06/2008, soit une progression de 28,4% par rapport au 30/06/2007. Du 01/01/2008 au 30/06/2008 la variation des dépôts est de + 275.223 mille dinars.

* Les produits d'exploitation bancaire sont en progression de 12,0% entre juin 2007 et juin 2008 grâce notamment aux intérêts qui ont augmenté de 13,2% et aux revenus du portefeuille commercial et d'investissement qui ont augmenté de 13,7%.

* Le produit net bancaire a enregistré une évolution positive de 10,7%.

* Les frais généraux continuent à être bien maîtrisés et ont évolué de 4,9% entre juin 2007 et juin 2008.

BANQUE DE TUNISIE
NOTES EXPLICATIVES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE
ARRETES AU 30 JUIN 2008

1 - Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

La Banque de Tunisie est un Etablissement de crédit au capital de 75.000.000 dinars. Elle est régie par la loi N° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit tel que modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006.

Les indicateurs d'activité sont élaborés conformément aux normes comptables bancaires et aux règles définies par la Banque Centrale de Tunisie, notamment les circulaires n° 91/24 du 17/12/1991 et n° 93/08 du 30/07/1993.

2 - Principes comptables appliqués :

Les indicateurs d'activité de la Banque de Tunisie sont établis en application des principes comptables suivants :

2.1 Règle de constatation des intérêts et commissions :

Les intérêts sont constatés aux comptes de résultat en assurant la séparation des périodes. Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Les intérêts cessent d'être comptabilisés au moment de la constatation du caractère douteux des créances sur lesquelles se rapportent ces intérêts.

L'article 9 de la circulaire 91-24 de la Banque Centrale de Tunisie prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3 et 4 (et 5) définies dans le paragraphe précédent ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat.

2.2 Classification des titres et revenus y afférents :

Le portefeuille des titres est composé de :

Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.

Titres de placement : ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Titres d'investissement : il s'agit des titres acquis avec l'intention de les détenir durablement. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition. L'encours présenté dans ces indicateurs est déterminé net des provisions constituées et affectées aux titres d'investissement.

Les revenus du portefeuille des titres sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des périodes. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période. Les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi.

Les plus-values sur cession des actions sont comptabilisées dans le poste financier « solde en gains et pertes et correction des valeurs sur portefeuille d'investissement »

2.3 Règles de comptabilisation des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, ces indicateurs d'activités sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de juin 2008. Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat arrêté au 30/06/2008.

2.4 Encours des crédits

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur des créances douteuses. Ces provisions ne tiennent pas compte de la dotation de la période.

2.5 Encours des dépôts

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

2.6 Emprunts et ressources spéciales

Les ressources spéciales sont composées de ressources budgétaires et extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

3 - Faits marquants à la fin du 2^{ème} Trimestre 2008

L'activité de la Banque de Tunisie a été marquée à la fin du 2^{ème} trimestre 2008 par les faits suivants :

- Au 30/06/2008, les crédits à la clientèle (net des provisions constituées à la fin de l'exercice 2007) ont augmenté au taux de 10,8% par rapport à la même période 2007. Du 01/01/2008 au 30/06/2008 la variation des crédits est de + 75.446 mille dinars.
- les dépôts de la clientèle ont continué à augmenter pour atteindre 1.695 millions de dinars au 30/06/2008, soit une progression de 28,4% par rapport au 30/06/2007. Du 01/01/2008 au 30/06/2008 la variation des dépôts est de + 275.223 mille dinars.
- les produits d'exploitation bancaire sont en progression de 12.0% entre juin 2007 et juin 2008 grâce notamment aux intérêts qui ont augmenté de 13.2% et aux revenus du portefeuille commercial et d'investissement qui ont augmenté de 13.7%.
- Le produit net bancaire a enregistré une évolution positive de 10.7%.
- Les frais généraux continuent à être bien maîtrisés et ont évolué de 4,9% entre juin 2007 et juin 2008.